



INCENDIE ET EVACUATION POUR LE PERSONNEL D'UN ERP PTIEV – ERP



OBJECTIFS

Être capable de procéder à la mise en sécurité des occupants de l'établissement.
Intervenir en cas de départ de feu.

COMPETENCES VISEES

- Application des consignes de sécurité incendie
- Les consignes spéciales et particulières : alarme, intervention, évacuation, mise en sécurité des installations, préparation de l'intervention des secours extérieurs, etc.
- Présentation des extincteurs portatifs et sur roues, RIA.
- Connaître les cheminements, la conduite à tenir pour évacuer vers le ou les point(s) de rassemblement.
- Répartir et connaître les missions, les techniques, les consignes d'évacuation.



ORGANISATION – DUREE

Formation théorique de 00h30 + 1h30 de pratique

CONTENU DE LA FORMATION

1. Ce qu'il faut savoir sur le phénomène d'incendie et sa propagation

- Les consignes de sécurité
- La conduite à tenir en cas d'incendie
 - Les classes de feux
 - Les agents extincteurs
- Connaissance et le fonctionnement des extincteurs

2. Comment procéder à l'évacuation d'un établissement de type M

- Reconnaissance et identification des itinéraires d'évacuation
- Identification et utilisation des moyens à disposition pour faciliter l'évacuation
 - Le rôle des acteurs de l'évacuation.

3. Exercice pratique

- Visite de l'établissement avec présentation des moyens de l'établissement, les cheminements, le ou les points de rassemblement(s).
- Manipulation des extincteurs sur générateur de flamme gaz.
 - Exercice d'évacuation simulé

DELAI D'INSCRIPTION

Inscription dans un délai de 15 jours, au plus tard, avant le début de formation.



INCENDIE ET EVACUATION POUR LE PERSONNEL D'UN ERP PTIEV – ERP



METHODES PEDAGOGIQUES

Méthode active participative basée sur l'alternance de transmission de savoirs et ateliers pratiques afin de mettre en application le vécu professionnel des apprenants.

Accompagnement personnalisé par des méthodes d'écoute et de questionnement

MODALITES PEDAGOGIQUES

Le déroulement de la formation **alterne les parties théoriques et pratiques**.
- Exposé interactif, démonstration pratique, mises en situations.

MOYENS PEDAGOGIQUES

En fonction de l'environnement extérieur : Générateur de flamme gaz – bouteille de gaz – module feu d'écran d'ordinateur – canne d'allumage – cartons – liquide inflammable – bac de rétention – extincteurs CO2 – extincteurs eau pulvérisée + additif – extincteur poudre ABC – couverture anti-feu

EVALUATION – CERTIFICATION

Participation active à tous les chapitres
Participation aux mises en situation

Evaluation formative. Cette évaluation intervient tout au long de la formation, notamment en fin de chaque séquence correspondant à un objectif pédagogique. Elle a pour objet final de s'assurer que les objectifs fixés par le formateur sont atteints pour chacun des apprenants. Cette évaluation sera consignée dans une grille de suivi des apprenants.

Evaluation Certificative. Délivrance d'un Certificat de réalisation à l'employeur conformément aux exigences du Ministère du Travail (Art.6353-1 du code du Travail).

Attestation de suivi de formation

MAINTIEN – ACTUALISATION DES COMPETENCES

Un recyclage est à prévoir tous les ans à hauteur 1/3 de l'effectif formé.
L'ensemble du personnel doit être recyclé sur 3ans.

INTERVENANT

Formateur spécialisé en sécurité incendie

Durée

De 1h30 à 2 heures en présentiel

Public

Cette formation s'adresse à tout le personnel travaillant en magasins de vente ou centre commerciaux, restauration.
(établissement recevant du public)

Prérequis

Aucun/ l'ensemble du personnel

Effectif

10 personnes maximum

Organisation

Formation assurée en INTRA

Document nécessaire

Bulletin d'inscription à une session de formation.
Questionnaire: auto positionnements et recueil des besoins & attentes des participants.

Niveau de connaissance préalable pour suivre cette formation

Aucune compétence préalable nécessaire pour participer à cette formation.

Réglementaire

Art.R.4227-39 du Code du Travail
Art.R.4141-2 du Code du Travail
Règles APSAD R6

Accessibilité aux personnes présentant un handicap

Prendre contact avec le centre de formation SPFO afin que nous puissions examiner la possibilité d'intégration et de mise en place de la formation.
(interprète, accès PMR, etc.)

Habilitations



Tarifcation

Sur devis